



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bovins

Question au Gouvernement n° 1753

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Serge Lepeltier.

M. Serge Lepeltier. Monsieur le ministre de l'agriculture, depuis le 20 mars dernier, début de la crise de la vache folle, les éleveurs et l'ensemble de la filière bovine française subissent les conséquences de la baisse de la consommation et de nos exportations. En deux ans, les cours ont parfois chuté de 1 500 à plus de 2 000 francs par bête; cette baisse est due pour moitié à la dévaluation de certaines monnaies européennes et pour moitié à la crise de la vache folle proprement dite.

Les conséquences financières sont très importantes. Pour faire face aux échéances - remboursement des emprunts, paiement des charges sociales, paiement des impôts -, il n'y a quelquefois qu'une solution: vendre les bêtes, et parfois à perte.

Il faut donc, monsieur le ministre, prendre des mesures d'urgence et débloquer des aides pour maintenir le revenu des agriculteurs puisque, dans certaines régions, on le sait bien, l'élevage est la seule activité économique envisageable.

M. Jean Auclair. Très bien !

M. Serge Lepeltier. Il faut aussi envisager une réforme de la filière bovine française.

Monsieur le ministre, je vous pose deux questions.

Premièrement, quelles mesures d'urgence nationales ont été décidées ce matin en conseil des ministres et quelles mesures d'urgence européennes pourraient être prises à terme ?

Deuxièmement, envisagez-vous une réforme globale de la filière bovine française ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

M. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Monsieur le député, je ne peux qu'être d'accord avec vous: nous devons de toute urgence apporter une aide au revenu des producteurs qui, aujourd'hui, se trouvent dans une situation dramatique. La solution doit être trouvée conjointement entre l'Europe et la France. C'est pourquoi, dès lundi prochain à Luxembourg, nous poserons ce problème avec la ferme intention de ne revenir que lorsqu'il sera résolu.

Que devons-nous faire pour l'immediat, c'est-à-dire pour la compensation des pertes de revenu ?

Premièrement, la somme qui doit être consacrée par l'Europe à l'indemnisation est insuffisante. La France demande de la revaloriser et de la porter à 850 millions d'écus, c'est-à-dire à 5,5 milliards de francs.

Deuxièmement, il est tout à fait clair que nous entendons obtenir le droit d'apporter des compléments nationaux qui proviendront de la solidarité nationale, mais aussi de la solidarité professionnelle.

Sur le plan strictement intérieur, il a été décidé de reconduire les mesures d'allègement des charges, c'est-à-dire reports d'échéance de cotisations sociales, délais et remises de pénalités pour les impôts et pour les taxes. Ce dispositif est reconduit aussi bien pour les éleveurs que pour les entreprises de la filière.

Enfin il a été décidé d'examiner les dossiers des éleveurs spécialisés, qui se trouvent en difficulté, et de procéder à un report d'échéance pour les prêts: une année sera neutralisée et reportée en fin de prêt. C'est une mesure très importante qui représente d'ailleurs un engagement financier considérable de la part de l'État.

Cependant, monsieur le député, nous ne réglerons pas le problème posé par de simples mesures de

compensation des pertes de revenus. Il y a aussi un probleme de fond que nous devons resoudre dans les semaines ou dans les mois qui viennent, en tout cas avant la fin de l'annee.

Que faut-il faire ?

Premierement, il faut revoir l'organisation commune de marche. Pour cela, il est clair que l'on doit aller vers une production plus extensive, revaloriser la prime a l'herbe, limiter le nombre de vaches allaitantes en revalorisant la prime, limiter le poids de carcasses des jeunes bovins en revalorisant la prime, et eviter que des veaux issus du cheptel laitier ne viennent pas grossir exagerement le marche de la viande bovine. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Deuxiemement, nous devons mettre en place un plan social pour les eleveurs, c'est-a-dire favoriser la cessation d'activite pour les eleveurs de plus de cinquante-cinq ans qui le souhaitent, en les indemnisant pour les droits a produire qui reviendront a l'Etat et qui nous permettront de mieux gerer le marche.

Troisiemement, nous devons arreter un plan d'adaptation de toute la filiere. Je le dis tres clairement, cela posera des problemes parce que nous avons aujourd'hui des surcapacites pour traiter ce qui sera, demain, le volume de production.

Enfin, il faut relancer la consommation. Comment peut-on y parvenir ?

Premierement, le differentiel de prix qui existe aujourd'hui entre la viande blanche et la viande rouge doit etre reduit. Il faut que le consommateur trouve de la viande a un prix plus raisonnable aujourd'hui.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Deuxiemement, il faut, au niveau europeen et tres vite, proceder a un etiquetage generalise de la viande.

Troisiemement, il faut que nous mettions en place dans les semaines qui viennent la certification pour les produits bovins, qui donnera au consommateur la garantie de la naissance, de l'elevage et de l'abattage de la bete, les conditions dans lesquelles elle a ete elevee et nourrie. Nous devons faire en sorte que la garantie de la qualite aille jusqu'a la maturation des viandes. C'est de cette facon que nous parviendrons a reconquerir le marche de la consommation. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Monsieur le depute, comme vous pourrez le constater, il s'agit la d'un plan d'une grande ampleur, qui necessite des moyens considerables de la part de la collectivite publique et aussi du courage du cote du Gouvernement.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Serge Lepeltier.

M. Serge Lepeltier. Monsieur le ministre de l'agriculture, depuis le 20 mars dernier, debut de la crise de la vache folle, les eleveurs et l'ensemble de la filiere bovine francaise subissent les consequences de la baisse de la consommation et de nos exportations. En deux ans, les cours ont parfois chute de 1 500 a plus de 2 000 francs par bete; cette baisse est due pour moitie a la devaluation de certaines monnaies europeennes et pour moitie a la crise de la vache folle proprement dite.

Les consequences financieres sont tres importantes. Pour faire face aux echeances - remboursement des emprunts, paiement des charges sociales, paiement des impots -, il n'y a quelquefois qu'une solution: vendre les betes, et parfois a perte.

Il faut donc, monsieur le ministre, prendre des mesures d'urgence et debloquer des aides pour maintenir le revenu des agriculteurs puisque, dans certaines regions, on le sait bien, l'elevage est la seule activite economique envisageable.

M. Jean Auclair. Tres bien !

M. Serge Lepeltier. Il faut aussi envisager une reforme de la filiere bovine francaise.

Monsieur le ministre, je vous pose deux questions.

Premierement, quelles mesures d'urgence nationales ont ete decidees ce matin en conseil des ministres et quelles mesures d'urgence europeennes pourraient etre prises a terme ?

Deuxiemement, envisagez-vous une reforme globale de la filiere bovine francaise ? (Applaudissements sur les

bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

M. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Monsieur le député, je ne peux qu'être d'accord avec vous: nous devons de toute urgence apporter une aide au revenu des producteurs qui, aujourd'hui, se trouvent dans une situation dramatique. La solution doit être trouvée conjointement entre l'Europe et la France. C'est pourquoi, des lundi prochain à Luxembourg, nous poserons ce problème avec la ferme intention de ne revenir que lorsqu'il sera résolu.

Que devons-nous faire pour l'immediat, c'est-à-dire pour la compensation des pertes de revenu ?

Premièrement, la somme qui doit être consacrée par l'Europe à l'indemnisation est insuffisante. La France demande de la revaloriser et de la porter à 850 millions d'écus, c'est-à-dire à 5,5 milliards de francs.

Deuxièmement, il est tout à fait clair que nous entendons obtenir le droit d'apporter des compléments nationaux qui proviendront de la solidarité nationale, mais aussi de la solidarité professionnelle.

Sur le plan strictement intérieur, il a été décidé de reconduire les mesures d'allègement des charges, c'est-à-dire reports d'échéance de cotisations sociales, délais et remises de pénalités pour les impôts et pour les taxes. Ce dispositif est reconduit aussi bien pour les éleveurs que pour les entreprises de la filière.

Enfin il a été décidé d'examiner les dossiers des éleveurs spécialisés, qui se trouvent en difficulté, et de procéder à un report d'échéance pour les prêts: une année sera neutralisée et reportée en fin de prêt. C'est une mesure très importante qui représente d'ailleurs un engagement financier considérable de la part de l'État.

Cependant, monsieur le député, nous ne réglerons pas le problème posé par de simples mesures de compensation des pertes de revenus. Il y a aussi un problème de fond que nous devons résoudre dans les semaines ou dans les mois qui viennent, en tout cas avant la fin de l'année.

Que faut-il faire ?

Premièrement, il faut revoir l'organisation commune de marche. Pour cela, il est clair que l'on doit aller vers une production plus extensive, revaloriser la prime à l'herbe, limiter le nombre de vaches allaitantes en revalorisant la prime, limiter le poids de carcasses des jeunes bovins en revalorisant la prime, et éviter que des veaux issus du cheptel laitier ne viennent pas grossir exagérément le marché de la viande bovine. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Deuxièmement, nous devons mettre en place un plan social pour les éleveurs, c'est-à-dire favoriser la cessation d'activité pour les éleveurs de plus de cinquante-cinq ans qui le souhaitent, en les indemnisant pour les droits à produire qui reviendront à l'État et qui nous permettront de mieux gérer le marché.

Troisièmement, nous devons arrêter un plan d'adaptation de toute la filière. Je le dis très clairement, cela posera des problèmes parce que nous avons aujourd'hui des surcapacités pour traiter ce qui sera, demain, le volume de production.

Enfin, il faut relancer la consommation. Comment peut-on y parvenir ?

Premièrement, le différentiel de prix qui existe aujourd'hui entre la viande blanche et la viande rouge doit être réduit. Il faut que le consommateur trouve de la viande à un prix plus raisonnable aujourd'hui.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Deuxièmement, il faut, au niveau européen et très vite, procéder à un étiquetage généralisé de la viande.

Troisièmement, il faut que nous mettions en place dans les semaines qui viennent la certification pour les produits bovins, qui donnera au consommateur la garantie de la naissance, de l'élevage et de l'abattage de la bête, les conditions dans lesquelles elle a été élevée et nourrie. Nous devons faire en sorte que la garantie de la qualité aille jusqu'à la maturation des viandes. C'est de cette façon que nous parviendrons à reconquérir le marché de la consommation. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Monsieur le député, comme vous pourrez le constater, il s'agit là d'un plan d'une grande ampleur, qui nécessite des moyens considérables de la part de la collectivité publique et aussi du courage du côté du Gouvernement.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Lepeltier Serge](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1753

Rubrique : Elevage

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 1996, page 4526

Réponse publiée le : 20 juin 1996, page 4526

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 juin 1996